Dénomination sociale : *S.A.R.L.* ABC CAR

Capital social : 8 000€

Siège social *(adresse complète)* : 24 rue Garnier Pagès - 94100 Saint-Maur-des-Fossés

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de : Créteil

sous le numéro 443 921 044

# CESSION DE PARTS SOCIALES DE S.A.R.L.

***ENTRE LES SOUSSIGNÉS :***

*(nom, prénom, domicile, nationalité, date et lieu de naissance, régime matrimonial)*

M TAPHINAUD Kyril, né le 24/07/1977 à Villeneuve-Saint-Georges (94), demeurant 63 rue Baratte Cholet 94100 Saint-Maur-des-Fossés, de nationalité française

ci-après dénommé(e) le "*CÉDANT*", d'une part ;

***ET***

*(nom, prénom, domicile, nationalité, date et lieu de naissance, régime matrimonial)*

M TAPHINAUD Jean-Noël, né le 10/06/1969 à Mont-Saint-Martin (54), demeurant 102 avenue Foch 94100 Saint-Maur-des-Fossés, de nationalité française

ci-après dénommé(e) le "*CESSIONNAIRE*", d'autre part.

***IL A ÉTÉ EXPOSÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :***

La société à responsabilité limitée dénommée en tête des présentes, ayant pour objet :
Location de véhicules sans chauffeur, achat, vente de tous véhicules d'occasion

a été constituée par acte
- [X] sous seing privé
- [ ] devant notaire, Me .....

en date du ..... signé à .....,

et enregistré *(lieu, date, folio, et case de l'enregistrement)* .....

Son capital social de 8 000€ est divisé en 100 parts numérotées de 1 à 100 et d'une valeur de : 80€ chacune,

**ORIGINE DE PROPRIÉTÉ**

**Le cédant** possède dans cette société 5 parts numérotées de 46 à 50 et d'une valeur de : 80€ chacune,

- [ ] qu'il a acquises de M .....,
  par acte sous seing privé, le .....
  enregistré le ....., à .....
- [X] qui lui ont été attribuées en représentation de son apport lors de la constitution

Au cas où les parts sociales cédées dépendent de la communauté des époux, le conjoint du cédant M .....

donne son consentement à la présente cession au profit du cessionnaire en signant les présentes.

© tissot 19 rue Lagrange 75005 Paris
Imprimé PSF-405 - 5ème édition : mai 2013
reproduction interdite - tous droits réservés

**CESSION**

Par les présentes, **le cédant** cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, au **cessionnaire** qui accepte 5 parts sociales numérotées de 46 à 50 de ladite société, avec tous les droits et obligations qui y sont attachés.

Le **cessionnaire** reconnaît avoir pris connaissance des statuts sociaux, de toutes résolutions prises et de tous procès-verbaux dressés à ce jour par les assemblées des associés et les accepte.

**PRIX**

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 80€ (quatre-vingt euros) par part cédée, soit un prix total de 400€ que le **cédant** reconnaît avoir reçu ce jour du **cessionnaire,** et dont il lui donne ici quittance.

**SIGNIFICATION**

La présente cession sera signifiée à la société conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil. Toutefois, cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

**PROPRIÉTÉ - JOUISSANCE**

Ladite cession prendra effet à compter du 01/12/2025
À compter de cette date, le **cessionnaire** sera propriétaire desdites parts, en touchera les revenus et sera subrogé dans tous les droits et obligations qui y sont attachés.
Ladite cession n'entraîne pas la dissolution de la société.
Aucun titre ne représente les parts cédées, dont la propriété résulte des statuts et des actes qui les ont modifiés.

**LE CAS ÉCHÉANT, AGRÉMENT DONNÉ À LA CESSION**

Les associés ont, par délibération de leur assemblée générale réunie le 01/12/2025, autorisé la présente cession, et agréé le **cessionnaire** en qualité de nouvel associé.
Une copie certifiée conforme par la gérance, du procès-verbal de la délibération, est annexée aux présentes.

**INTERVENTION DU CONJOINT COMMUN EN BIENS DU CESSIONNAIRE**

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 1832.2 du code civil, il est rappelé que :
M ..... conjoint commun en biens du **cessionnaire**, préalablement aver
a notifié son intention : ☐ d'être associé
☐ de ne pas être

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT CRETEIL
Le 16/01/2026 Dossier 2026 00002361, référence 9404P61 2026 A 00194
Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Vingt-cinq Euros
Montant reçu : Vingt-cinq Euros

**FORMALITÉS DE LA CESSION**

Tous les frais, droits et honoraires et ceux
s'y oblige, à l'exception de ceux consécutif
Tous pouvoirs sont donnés au porteur des
formalités légales.
Pour l'enregistrement, il est précisé que les

RAYÉS NULS
0 mots
0 lignes
paraphes :

*Fait en* 4 *originaux dont obligatoirement un pour l'enregistrement, deux pour être déposés en annexe au Registre du Commerce et un pour chaque contractant.*

*à* Saint-Maur-des-Fossés *le* 01/12/2025

*Attention : pour votre sécurité, n'utilisez que des formulaires originaux*

**LE CESSIONNAIRE**
***et le cas échéant son conjoint***
*Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite "Lu et approuvé"*

Lu et Approuvé

**LE CÉDANT**
***et le cas échéant son conjoint***
*Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite "Lu et approuvé"*

Lu et Approuvé